



Établissement public  
de coopération culturelle  
1, rue de l'Audience  
95780 LA ROCHE-GUYON  
01 34 79 74 42  
service.accueil  
@chateaudelarocheguyon.fr  
www.chateaudelarocheguyon.fr

Siret : 289 500 803 00019  
Code APE : 9 103 Z



E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON

Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

Délibération n° 2020 - 22 du 13 octobre 2020

Objet : Débat d'orientation budgétaire de l'exercice 2021

L'an deux mille vingt, le 13 octobre, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 6 octobre 2020.

Etaient présents :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Gérard Lambert-Motte, Président de l'Établissement Public, Agnès Rafaitin

Représentant la Maire de la Commune de La Roche-Guyon : François Gaspard

Représentant la Communauté de Communes Vexin Val de Seine : Yann Grillère

Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat

Représentants de l'État : Préfecture du Val d'Oise : Marie-Cécile Courtois

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par l'État : Jean-Baptiste Bellon

Personnalité qualifiée nommée par le Conseil Départemental : Cédric Lemagnent, Gérard Maury

Personnalité qualifiée nommée par le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Marie-Agnès Lanthier

Personnalité qualifiée nommée par la Communauté de Communes Vexin Val de Seine : Michel Chialvo

Représentants du personnel : Olivier Lopes, titulaire

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Personnalités qualifiées :

Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental : Annick Aubert

Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon : Francis Kohn

Représentants du personnel : Sophie Fournial, titulaire

Absents excusés :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Jean-Pierre Muller, Sophie Borgeon, Jeanne Docteur, Alexandre Pueyo

Représentants de l'État : DRAC : Laurent Roturier

Nombre de membres en exercice : 20

Nombre de membres présents : 12

Nombre de votants : 15

Etaient également présentes :

- Magalie Bouchet, Directrice de l'Action culturelle du Conseil départemental du Val d'Oise
- Dolorès Fourrez, Responsable administrative et budgétaire de l'Unité Culture et Patrimoine de la Direction de l'Action culturelle du Conseil départemental du Val d'Oise
- Marie-Laure Atger, Directrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Edith Couderc, Administratrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Christine Dodier, Assistante de Direction de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)



**CONSIDERANT,**

- La présentation budgétaire simplifiée du budget jointe aux dossiers et à la présente délibération
- Le rapport d'orientation budgétaire joint aux dossiers et à la présente délibération
- La discussion tenue en séance

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**VU** la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

**VU** le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

**VU** l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

**VU** la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

**VU** le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

**VU** les statuts de l'E.P.C.C.,

**Atteste qu'un débat d'orientation budgétaire concernant l'exercice 2021 s'est tenu et prend note des grandes orientations présentées.**

Abstentions :

Votes contre :

Votes pour :



*[Signature]*  
Pour extrait conforme au registre des délibérations  
Le Président de l'E.P.C.C.

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le